

4ème. Proposition.—Je n'ai jamais demandé ou autorisé de *noircir* les livres des écoles publiques dans la ville de New-York.

5ème. Proposition.—Durant toute ma vie publique à New-York, je n'ai fait aucune action, ni émis aucun sentiment indigne d'un évêque chrétien ou d'un citoyen américain. Ce sont là toutes des propositions négatives; et je ne suis pas tenu de prouver une *négalive*; mais j'avance ces propositions comme des *faits*, et s'ils ne sont pas vrais, James Gordon Bennett, Wm. L. Stone et les autres qui ont attaqué mon caractère doivent être en possession des *faits* positifs, qui prouvent qu'ils sont faux. Qu'ils aient alors le tems et le lieu où les faits, qui prouvent qu'ils sont faux, sont arrivés, et alors je plaiderai et m'engage à réfuter leurs témoins. Je continue maintenant ma proposition, non pas dans la forme négative, mais affirmative.

6ème. Proposition.—J'ai toujours demandé le droit de conscience pour tous les hommes; aussi indistinctement qu'ils sont reconnus dans la constitution américaine.

7ème. Proposition.—J'ai toujours prêché que chaque dénomination, juifs, chrétiens, catholiques, protestans, toutes les sectes et toutes les nuances, avait droit à l'entière jouissance de la liberté de conscience, sans empêchement ni obstacle de la part d'aucune autre dénomination, quelque peu nombreuse qu'elle soit, et quelque peu populaire que soit la doctrine qu'elle professe.

8ème. Proposition.—J'ai toujours prêché, en public comme en particulier, l'obligation chrétienne de la paix et la bienveillance envers tous les hommes, même lorsqu'ils nous haïssent et nous persécutent.

9ème. Proposition.—Ma conduite a toujours été de prier publiquement, dans nos églises, pour les autorités constituées des Etats-Unis; pour le bien-être de mes concitoyens de toutes les dénominations sans distinction aucune; pendant que James Gordon Bennett et William L. Stone excitaient de jour en jour la haine de mes concitoyens contre moi, et en cela essayaient de me priver de la protection de mon pays.

Voilà des propositions affirmatives que je suis tenu et préparé à prouver. Dans le cas où M. Bennett et le col. Stone viendraient à les nier. Toutes ces propositions sont des *faits*, qui doivent être *renversés*, s'ils sont attaqués, non par des sophismes ou des argumens, mais bien par d'autres faits, attestés par des témoins, qui prouveront qu'ils sont faux. Maintenant donc, vous James Gordon Bennett, et vous Wm. L. Stone, et vous tous qui avez trompé le public, approchez et faites face à l'évêque Hughes. Mais alors venez non pour chicaner sur des mots, mais venez comme des hommes honnêtes, et comme de vrais citoyens américains, la vérité dans le cœur et la candeur sur les lèvres. Je sais que vous pouvez écrire et que vous pouvez multiplier les mots et défigurer la vérité; mais ce n'est pas là ce qui servira dans le moment votre cause. Approchez avec vos faits, l'évêque Hughes se met sous les simples armes de l'honnêteté devant le peuple américain. Il ne demande point de faveur, il demande simplement si ce mot de l'évêque White est vrai, savoir: que le peuple américain ne peut se laisser dominer par une calomnie. Apportez donc vos faits pour réfuter les propositions négatives en premier lieu citées. L'évêque Hughes s'engage à prouver lui-même celles qui sont affirmatives si vous, ou tout autre homme décent, le aide en donnant son nom.

Vous pourrez dire, il est vrai, que ce que l'évêque Hughes crut de son devoir de faire, a causé dans le tems, du trouble parmi les politiciens. Vous pourrez prétendre que par conséquent l'évêque Hughes est un politicien. Si vous le pensez, cela prouve seulement que vous êtes de mauvais logiciens. Autant vaudrait dire que l'homme dont on aurait dérobé la bourse est lui-même moralement coupable du crime de vol, par la raison que s'il fut demeuré chez lui, ou qu'il fût sorti avec ses poches vides, le vol n'aurait pas eu lieu. Je n'ai jamais été et ne serai jamais un politicien. Je suis le pasteur d'un troupeau de chrétiens. Je suis citoyen d'un pays dont la plus grande gloire est d'avoir mis sur un pied égal les droits civils et religieux de tous ses citoyens. Comme pasteur, mon devoir était de veiller à ce que les droits religieux de mon troupeau ne leur fussent point enlevés, sous prétexte de l'éducation, et en dépit de la constitution et des lois de mon pays. J'ai assisté aux assemblées qui ont été tenues à ce sujet, non comme politicien, mais pour empêcher les gens de cette classe de changer une simple question en un objet méprisable.

A continuer.

BULLETIN.

La Saint-Jean-Baptiste.—Retraite de St. Esprit.—Nouvelles diverses.—Etats-Unis.

On nous dit que Son Excellence le gouverneur en chef débarquera aujourd'hui à Lachine pour de là se rendre à Monkland, lieu de sa résidence, et que son entrée dans notre capitale est remise à un autre jour.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'on se propose de célébrer à Montréal, avec tout l'empressement et toute la pompe convenable, la Saint-Jean-Baptiste, cette fête si chère et si consolante sous le double rapport de la nationalité et de la sobriété. La belle société de Tempérance ne croit pas devoir y consacrer moins de deux jours, dimanche et lundi prochain. Le premier sera particulièrement pour eux un jour de fête religieuse et le second un jour de fête nationale, qu'ils s'empresseront de célébrer conjointement

avec la Société de St.-Jean-Baptiste. Les Tempérans doivent s'assembler dimanche, avant la messe, pour se rendre, en faisant un petit détour, processionnellement à la cathédrale. Après les vêpres, il y aura encore une autre procession pour aller saluer le St. Sacrement à l'église de la Providence, afin de consacrer ainsi une plus grande partie de la journée à témoigner à leur protecteur leur reconnaissance et leur zèle. La société de Saint-Jean-Baptiste animée de cet esprit national devant lequel nous voyons avec plaisir que toute rivalité a disparu, n'a pas manqué de prier les tempérans de se joindre à elle. Ceux-ci ont accepté avec empressement cette agréable invitation; c'est pourquoi tous les membres de la Société de Tempérance doivent se trouver lundi matin, à sept et demi, au lieu ordinaire de leurs assemblées générales, pour se rendre de là en ordre de procession, à la grand'messe qui doit se chanter à la paroisse, sur la demande de la Société de Saint-Jean-Baptiste. Tout annonce le succès quand la religion et la nationalité sont le mobile des actions. Il n'y a donc point de doute que ces deux Sociétés ne s'accroissent considérablement et ne finissent par faire l'ornement et le bonheur du pays, en se dirigeant d'après d'aussi nobles principes.

On nous apprend que la paroisse du St. Esprit n'a pas été moins empressée que les autres, à profiter des avantages si précieux d'une mission telle qu'en donnent les RR. PP. Oblats. Ce qui est encore consolant et ce qui prouve mieux que tout ce qu'on pourrait dire, les grands biens que procurent ces exercices, c'est qu'autre les réformes en tout genre qui en ont été la suite, pas moins de 1000 personnes se sont fait enrôler sous la bannière de la Tempérance Totale.

Quand il n'y a rien de positif ni de certain, c'est alors que se font les conjectures. C'est l'état où nous sommes depuis longtemps. Aussi les suppositions, les interprétations, les suggestions vont-elles leur train. Les uns font former un ministère aussitôt après l'arrivée du gouverneur à Montréal; les autres remplacent M. Morogh par M. Bernard, comme protonotaire; celui-ci veut que ce soit M. Morin, celui-là M. McDonell. On peut bien penser que les sentimens sont partagés et que comme presque toujours, il suffit qu'un parti dise qu'une chose est bonne, pour que l'autre la condamne. L'Honorable D. B. Viger est presque toujours le point de mire, soit qu'on l'attaque soit qu'on loue; et il faut avouer que les étrangers doivent en faire un véritable Janus. Car il est bien difficile de comprendre que la même figure soit en même tems et si belle et si laide. Heureusement que l'hon. Doyen ne s'élève pas beaucoup des éloges et du blâme, et qu'il est d'une réserve et d'une discrétion qui intrigue et déconcerte constamment ses opposans.

Nous ne savons encore trop comment rendre compte de plusieurs faits qui ont eu lieu depuis quelque tems et qui mériteraient peut-être d'être enregistrés. Nous allons essayer de remplir cette tâche en nous bornant toutefois à exposer les faits, ou plutôt les contradictions des différens rapports. Le comté d'Yamaska a convoqué une assemblée où s'est rendu M. Barthe pour s'y expliquer devant ses constituans, ou, comme disent d'autres, pour rendre compte de sa conduite. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y est allé et qu'il a fait passer une suite de résolutions en faveur de la politique qu'il défend et une adresse au gouverneur. Mais ce qui est également certain, c'est que la division se mit dans l'assemblée et qu'au lieu d'une, il y en eut deux. Le parti opposant passa aussi des résolutions, mais c'était pour censurer et condamner ce que l'autre approuvait. M. Barthe se vanta d'avoir eu la grande majorité de son côté, tandis que les autres assurent que la défaite de M. Barthe a été complète et qu'il n'y sera pas réélu à la prochaine élection. Chacun croira ce qu'il voudra. Pour nous qui connaissons un peu l'influence de certains opposans, nous sommes portés à croire qu'il y aura une forte opposition. Il est vrai que M. Wardele a semblé se rétracter depuis et que s'il embrassait le parti de M. Barthe, la face des affaires pourrait encore changer. Il n'y a que le tems qui décidera cette question.

Une autre manifestation en faveur de la conduite du gouverneur, non moins équivoque, vient d'avoir lieu dans le comté de Terrebonne. Il paraît que la municipalité du comté s'est prononcée presque unanimement contre l'ex-ministère. Elle a de plus fait une adresse à Son Excellence pour lui témoigner sa confiance et sa reconnaissance; mais il ne paraît pas certain qu'en cela, elle ait été l'expression de la grande majorité. Dans son numéro de lundi la *Minière* disait qu'elle arrêta sa presse pour annoncer qu'elle venait de recevoir une réclamation de l'un des conseillers municipaux de Terrebonne en sujet de ses fureuses résolutions passées à l'unanimité.